Les Gestes "Chouettes" : protéger les rapaces nocturnes et leurs sites de nidification

Vous pouvez venir en aide aux chouettes et hiboux ! Voici quelques actions simples à mettre en œuvre :



- installez un nichoir là où les cavités de nidification font défaut ;
- laissez quelques ouvertures dans votre maison ou ses dépendances pour permettre un accès aux chouettes qui voudraient venir y nicher ;
- restaurez ou plantez des haies et vergers traditionnels (arbres têtards, fruitiers, haies vives…) et préservez les vieux arbres creux ;
- limitez l'utilisation de pesticides dans votre jardin ou votre verger ;
- ne dérangez pas une chouette qui couve dans un arbre, un nichoir ou un bâtiment (généralement au printemps, de mars à mai selon les espèces) ;
- consommez des produits locaux (pommes et poires, cidre, jus de pomme…) liés au maintien du verger traditionnel ;
- roulez moins vite la nuit pour limiter les risques de collision avec les chouettes mais aussi d'autres animaux comme les hérissons…
- soutenez les associations qui protègent et agissent pour les rapaces nocturnes et la biodiversité en général.

NE RAMASSEZ PAS les jeunes rapaces nocturnes !

Le ramassage des poussins tombés du nid est une réelle menace. Les jeunes nocturnes quittent le nid très tôt et continuent d'être nourris par les parents. Sans s'en rendre compte, de nombreuses personnes croient bien faire en récupérant une jeune hulotte ou un petit-duc, alors qu'il faut au contraire les laisser sur place

Documents
Brochure pour mieux connaître les rapaces
Liens utiles
Plus d'informations